

Affaire suivie par :
Laurent SERIS
Tél. : 03 59 71 34 33
laurent.seris@ac-lille.fr

Arras, le 29 septembre 2021

Secrétariat :
Nina PIOT
Tél. : 03 59 71 34 12
nina.piot@ac-lille.fr

L'inspecteur d'Académie

A

DSDEN 62/SDJES 62
20, boulevard de la liberté
CS 90016
62021 ARRAS CEDEX

Mesdames, Messieurs les Maires

Des villes du Pas-de-Calais

Objet : déploiement du dispositif Pass'Sport

Mesdames, Messieurs les Maires,

Le développement de la pratique des activités physiques et sportives est un véritable enjeu sociétal et de santé publique. Aussi, le ministère chargé des sports déploie sur le territoire national le dispositif intitulé «Pass'Sport». Il est doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros dont 9,8 pour la région des Hauts de France.

L'objectif visé est d'encourager, de promouvoir la pratique du sport chez ces jeunes de familles à revenu modeste et aussi de relancer le secteur sportif pour la saison 2021-2022 après une année particulièrement délicate pour les clubs locaux.

Le Pass'Sport prend la forme d'une aide financière de 50 euros pour des jeunes âgés de 6 à 18 ans dont les familles ont perçu soit l'Allocation de Rentrée Scolaire, soit l'Allocation d'éducation de l'Enfant Handicapé ou celle de l'Allocation aux adultes Handicapés. Cette aide permet de financer en partie l'inscription au sein d'une association sportive volontaire affiliée à une fédération ou agréée au sein d'un quartier politique de la ville.

Cette aide peut bien entendu compléter l'ensemble des dispositifs locaux portés par les collectivités territoriales, le but étant de réduire le coût de l'adhésion au club pour ces jeunes bénéficiaires.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports - et en particulier Madame Piot (nina.piot@ac-lille.fr) – reste à votre disposition et celle de vos collaborateurs pour vous apporter tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir l'utilité.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Académique des services
Départementaux de l'Éducation Nationale du Pas-de-
Calais


Joël SURIG